

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS.

Améliorations au Service Postal entre le Canada et le Royaume-Uni.—Jusqu'ici, les paquebots canadiens transportant les matières postales entre le Canada et le Royaume-Uni, n'avaient qu'un départ par semaine; mais, depuis le premier mai 1913, les contrats exigent un service postal tri-hebdomadaire pendant l'été, et bi-hebdomadaire en hiver. On s'attend à ce que ces dispositions mettent, dans l'avenir, le Canada en état d'envoyer toutes ses matières postales destinées au Royaume-Uni par des vaisseaux canadiens quittant des ports canadiens, au lieu d'en expédier, comme par le passé, une grande proportion par New York.

Service Postal Rural.—Lors de son adoption au Canada, le 10 octobre 1908, le système rural de distribution postale était limité aux routes alors desservies par des diligences; mais, sur les réclamations de personnes résidant sur des routes autres que celles-ci, on a adopté de nouveaux règlements qui permettent d'étendre cette distribution aux résidents des districts ruraux situés sur des chemins importants, bien définis, et ayant au moins un mille de long. Ces nouveaux règlements ont été mis en vigueur, le, ou vers le 1er juin 1912. On a fait aussi des arrangements d'après lesquels les courriers des routes postales rurales doivent vendre des timbres, recevoir les demandes et l'argent, en ce qui concerne les mandats-poste et les bons de poste. Chaque personne désirant bénéficier de la distribution postale rurale, doit payer \$3 au Ministère des Postes, pour une boîte de poste "King Edward", qui doit être placée sur un poteau convenable, situé sur le bord de la route suivie par le courrier. En novembre 1913, il y avait 1,865 routes postales rurales sur lesquelles on avait mis en place 65,000 boîtes de poste. Une nouvelle révision des règlements a été effectuée en mai 1913, et les règlements révisés pourvoient, entre autres, à l'enregistrement des lettres et autres documents postaux, quand il est demandé, au taux de 5 cents en sus de l'affranchissement ordinaire.

61.—Recettes et dépenses du ministère des Postes, par périodes quinquennales de 1868 à 1910, et pour les années 1911, 1912 et 1913.

Année fiscale.	Recettes	Dépenses.	Déficit.	Surplus.
	nettes.			
	\$	\$	\$	\$
1868.....	808,858	785,299	-	23,559
1870.....	788,905	933,399	144,494	-
1875.....	1,172,381	1,509,113	336,732	-
1880.....	1,179,678	1,818,271	638,593	-
1885.....	1,790,495	2,488,315	697,820	-
1890.....	2,357,389	3,074,470	717,081	-
1895.....	2,792,790	3,593,647	800,857	-
1900.....	3,183,984	3,645,646	461,662	-
1905.....	5,125,373	4,634,528	-	490,845
1910.....	7,958,547	7,215,337	-	743,210
1911.....	9,146,952	7,954,223	-	1,192,729
1912.....	10,482,255	9,172,035	-	1,310,220
1913.....	12,060,476	10,882,805	-	1,177,671